



Certificat de spécialisation Supervision des psychologues du travail diplômés du Cnam

Code: CS13200A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

ECTS: 4

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Objectifs pédagogiques

Cette certification "Supervision des psychologues du travail" vise à soutenir l'intégration des titulaires du Titre de psychologue du travail dans le monde professionnel.

Compétences et débouchés

Animé par deux enseignants chercheurs ou par un binôme enseignant chercheur - professionnel extérieur, ce module de supervision des psychologues du travail propose un cadre de réflexion pour amener les post-diplômés à étayer leur posture de psychologue du travail et consolider leur expérience et identité professionnelle.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Cette certification s'adresse aux personnes ayant obtenu le titre de Psychologue du travail du Cnam, depuis au minimun 6 mois et au maximum 5 ans.

Mentions officielles

Mots-clés

Clinique du travail

Psychologie du travail

<u>Psychologie du travail - Psychanalyse</u>

Informations complémentaires

Type de diplôme

Certificat de spécialisation

Codes ROME

Psychologue[K1104]

Formacode

Psychologie travail [14472]

Code du parcours

CS13200A

URL externe

https://psychologie-travail.cnam.fr/

Modules d'enseignement

→ <u>Supervision des psychologues du travail</u> diplômés du Cnam

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez <u>contacter le Cnam</u>